



( 2 )

4°. Eloignement des écoles voisines jusqu'à une lieue en circonférence?

Reponse pour Servion. Reponse pour Ferlens.

18 écoles de Ferlens distante de Servion de quart d'heure

a. Leurs noms.

Celle de Mézières de 35 Minutes, Celle de Guibourge de 1/2 heure, Esentes de 1/2 heure, Cullayes trois quart d'heure, Carvinge trois quart d'heure

b. Leurs distances réciproques.

b. Chatillon & Oron. Une lieue: idem

I I

INSTRUCTION.

5°. Qu'enfeigne-t-on dans chaque école?

5. La lecture des élémens de la Religion, l'écriture, l'arithmétique & le Chant des psaumes idem

6°. Ne tient-on l'école qu'en hiver? & combien dure-t-elle?

6. Toute l'année excepté le congé des moissons & dure à proportion du nombre des enfans qui y viennent moins en été qu'en hiver. idem

7°. Livres élémentaires, lesquels sont en usage?

7. Un petit livre intitulé a b c. idem

8°. Préceptes & réglemens, comment sont-ils observés?

8. Catechisme de l'école Retauché, Nouveau Testament & l'ancien Recueil de Castagnier idem

9°. Durée de l'école chaque jour?

9. On observe dans les écoles les préceptes & réglemens prescrits dans les Codes ecclésiastiques & Consistoriaux idem

10°. Les enfans sont-ils distribués ou classés?

10. Environ 1/2 heure en hiver. Les enfans sont distribués suivant leur âge & leur savoir idem

I I I

RELATIONS PERSONNELLES.

11°. Instituteurs.

a. Qui a établi jusques ici le Régent? & de quelle manière?

a. Le Baillif de Lucens établissoit le Régent. Le Casteln de Mézières examinoit les aspirants & présentoit les plus capables au Baillif qui en choisissoit un.

b. D'où est-il?

b. De Servion.

c. Son nom

c. Jean François Lavet. Il n'y a qu'un instituteur pour Servion & Ferlens.

( 3 )

d. Son âge.

D. 58 ans.

e. Sa famille, combien d'enfans a-t-il?

E. Il a 2 enfans.

f. Depuis combien de tems est-il instituteur?

F. Depuis l'an 1809.

g. Où a-t-il été auparavant? quelle étoit sa vocation précédente?

G. Il étoit auparavant laboureur.

h. Réunit-il à son office quelqu'autre fonction? quelles sont-elles?

H. Aucune sinon de faire le Catechisme aux jeunes gens tout d'intancté dans la Chapelle.

12°. Ecoliers, combien d'enfans fréquentent l'école?

12. En hiver 52 par école.

a. En hiver, } soit garçons ou filles.

a. Tant garçons que filles. b. En été, } En été seulement les plus jeunes qui ne peuvent travailler à la Campagne.

I V

RAPPORTS ECONOMIQUES.

13°. Biens & fonds de chaque école.

a. Possède-t-elle de pareils fonds?

A. Non. Quand au reste de la Servion elle se paye.

b. Quelle en est la valeur?

B. Du bien patrimonial de la Commune puis quelle n'a jamais

c. Source des revenus.

C. Point eu de fondation, ni de sommes assignées, non plus de bien fondé mis à part pour cet objet non plus de source en argent par les

d. Les biens d'écoles sont ils réunis à ceux de l'église ou des pauvres?

D. Il n'y a point de biens d'écoles. C'est des familles étant Bourgeois.

14°. Prix de l'école; paye-t-on pour être admis, combien?

14. On ne paye rien pour être admis.

15°. Bâtiment de l'école.

15. Une maison de Commune.

a. Quel en est l'état, est-il neuf ou vieux, ou délabré?

A. Un peu délabrée.

b. N'y a-t-il qu'une chambre pour l'école? dans quel bâtiment?

B. Il n'y a qu'une chambre.

c. Au défaut d'endroit public destiné à l'école, l'instituteur loue-t-il peut-être sa maison, & à quel prix?

C. Le village de Ferlens ne possède point de bâtiment public, a modie une chambre. Chaque année à ses frais & comme il préfère toujours la moins chère, il arrive pour l'ordinaire que les enfans & le Régent sont fort mal logés.

d. Qui est chargé de la maintenance de l'endroit où se fait l'école.

D. Pour Servion, la Commune.

53

( 4 )

16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école?

A. En argent, bled, vin, ou bois?

B. De quelle source dérive-t-elle? comme de

a. Dixmes, censés foncières, & autres droits féodaux abolis?

b. Ou des sommes assignées & payées à l'école?

c. Fondations?

d. Caisses communales?

e. Biens d'église?

f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit?

g. De biens-fonds?

h. Ou d'autres capitaux quelconques?

16. La Commune de Servion et Perleus  
 Paye l'instituteur, en argent 22 Ecus petits en bled 5. Sacs de Moitié soit Mesure de Lausanne six Charres de bois moitié Nogard & Moitié Sapin  
 Plus un Jardin & une Rose de terrain pour planter des Pommes de terre ou semer.  
 La Commune ayant acquis du devant Gouvernement en 1602 par Lettres de Rente certaine Censés foncières pour la somme Capitalle 1800 L. Et payant l'interet actuelle ment, au 1. p. e. Sur cet objet elle retire des particuliers qui ont tenu fonds affectés pour cela, froment mesure de Lausanne 37 grand  
 Avoine 17 grand Messel mesure de Moudon 19 grand, argent 20 L. Sur quoi il reste un petit revenu bon qu'on applique pour le Conton du Regent en outre le Messel, après ce qui Chaque Pères de famille paye pour ses Enfants savoir de l'âge de 6 ans à 12 un grand excepté les Pauvres qui ne paye que 1/2 grand

Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?

Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira ses réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun sont priés d'accéder, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

Il seroit à souhaiter, vu le grand nombre d'Enfants qui fréquente les Ecoles des deux villages pendant l'hiver, que depuis la St Martin à Craque, il y eût un second Regent chargé de l'instruction des plus jeunes Enfants tandis que le 1. Regent donneroit ses soins aux plus âgés, par ce moyen toute la jeunesse recevroit une meilleure instruction.

J'atteste que C'est bien le Citoyen Jean Francois Favre, Regent de Servion et Perleus qui a écrit ce qui est cy dessus marqué  
 Pour foi Signé à Servion le 14. Mars 1799. Jean Samuel Gillieron Agent National

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

I.

RAPPORTS LOCAUX.

- 1°. NOM de l'endroit où est située l'école?
- a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé?
- b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il?
- c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il?
- d. District
- e. Canton
- 2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école.
- (Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la circonférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)
- 3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école.
- a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c.
- b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent?
- a. Les Chardonvilles envoient à l'école six enfants, les Mollies un, le Lindent un, les Boies quatre, les Bourriez un; les autres endroits n'en envoient point.

28. 54

Réponses

Réponses

Concernant la Commune de Mézières

Concernant la Commune de Carrouge

1°. Mézières  
 a. Un Village  
 b. Une Commune  
 c. De la paroisse de Mézières, Agence de Mézières  
 d. D'Oron  
 e. Du Léman

1°. Carrouge  
 a. Un Village  
 b. Une Commune  
 c. Paroisse de Mézières, Agence de Carrouge  
 d. D'Oron  
 e. Du Léman

2°. La circonférence du premier quart d'heure contient huit maisons isolées & celle du second quatorze  
 3°. Les Chardonvilles, la Bray, les Irones, les Blanchés, les Mollies, le Lindent, les Boies, le Chaupi, les Bourriez.

2°. La circonférence du premier quart d'heure contient, outre le Village, vingt & une maisons isolées & celle du second neuf  
 3°. Le Bourgeois, chez les Chappuis, Borechebois.

a. Les Chardonvilles sont éloignées du lieu de l'école de vingt minutes, la Bray de quinze, les Irones de quinze, les Blanchés de vingt-cinq, le Lindent de vingt, les Boies de quinze, le Chaupi de dix & les Bourriez de douze.  
 b. Les Chardonvilles envoient à l'école six enfants, les Mollies un, le Lindent un, les Boies quatre, les Bourriez un; les autres endroits n'en envoient point.

a. Le Bourgeois est éloigné du lieu de l'école de quinze minutes, les Chappuis de dix, & Borechebois de vingt-cinq.  
 b. Le Bourgeois envoient à l'école quinze enfants, les Chappuis deux, & Borechebois huit.